



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E139284

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 28/11/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2005

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MOUANS SARTOUX

Siret : 480 386 572 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 181095

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 181095

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : WATRELOT THOMAS

175 ALLEE DES CANTAGRILLOU  
06370 MOUANS SARTOUX

Téléphone : 06 63 85 34 14

Portable :

Site Internet :

E-mail : thomas.watrelot06@gmail.com

Responsabilité légale :  
WATRELOT THOMAS ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 05/11/2019           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NICE  
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR  
SPACE "B"  
B.P. 3076  
06202 NICE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.